

Programme d'aide à la voirie locale

**Près de 2 M\$ pour le chemin de la Pisciculture à Saint-Faustin--Lac-Carré**

**Mont-Tremblant, le 18 août 2020.** – Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 1 875 238 \$ à la municipalité de Saint-Faustin--Lac-Carré, afin de soutenir cette dernière dans l'amélioration de son réseau routier. C'est la députée Chantale Jeannotte qui en a fait l'annonce aujourd'hui, au nom du ministre des Transports, François Bonnardel. Cet investissement, accordé dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet Redressement des Infrastructures Routières Locales (RIRL), contribuera à un important projet majeur dans la municipalité, soit celui de la réfection de la rue de la Pisciculture.

Rappelons que dans le cadre du dernier budget du gouvernement, les sommes destinées au réseau municipal par l'entremise du PAVL ont été bonifiées de 310 M\$. De ce montant, 100 M\$ servent à soutenir les municipalités dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19.

**Citations**

« Je suis très fier des investissements que fait notre gouvernement sur le réseau routier municipal. Nous travaillons continuellement en collaboration avec les municipalités pour les appuyer dans leurs projets routiers. Ces projets contribueront à la relance économique dans nos municipalités et permettront de maintenir de nombreux emplois. » -- *François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie*

« Tout le quartier de l'ancienne pisciculture est un secteur stratégique pour le développement de la municipalité de Saint-Faustin--Lac-Carré et de la région. Je suis très fière du support de notre gouvernement afin de bonifier la mise en valeur de ce secteur et je salue le leadership municipal et de la MRC en ce sens. Cet important projet de réfection routière bénéficiera aux citoyens et aux visiteurs tout en contribuant à la relance économique et touristique » -- *Chantale Jeannotte, députée de Labelle*

« C'est avec énormément d'enthousiasme que la municipalité de Saint-Faustin--Lac-Carré accueille cette annonce d'une aide financière permettant la réfection et la mise à niveau de la rue de la pisciculture. Ces travaux permettront une accessibilité plus sécuritaire aux usagers et aux visiteurs du projet touristique de l'ancienne Pisciculture. Je tiens à remercier le personnel de l'administration municipale et de la MRC des Laurentides ainsi que le Préfet M. Marc L'Heureux pour le travail accompli dans ce dossier. En terminant, un gros merci à Mme la députée Chantale Jeannotte, son équipe et au Gouvernement du Québec pour leur apport indispensable à la réalisation de ce projet ». -- *Pierre Poirier, maire de la municipalité de Saint-Faustin--Lac-Carré*

## Faits saillants

- Le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité.
- En raison de la COVID-19, 100 M\$ sont mis à la disposition des municipalités pour l'amélioration de la voirie locale afin de réduire les répercussions de la pandémie et de contribuer à la relance économique du Québec. Ce montant réfère aux dispositions temporaires qui ont été ajoutées aux modalités d'application du PAVL et qui prévoient des taux d'aide financière plus élevés.
- La bonification du programme comprend également les montants annoncés dans le budget 2020-2021, soit :
  - 180 M\$ accordés aux volets Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) et Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);
  - 30 M\$ alloués aux volets Entretien des routes locales (ERL) et Entretien des chemins à double vocation (ECDV).
- Rappelons qu'au mois de novembre 2019, dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : [Pour des municipalités et des régions encore plus fortes](#), le gouvernement du Québec avait annoncé un investissement additionnel ponctuel de 200 M\$.

## Liens connexes

[Programme d'aide à la voirie locale](#)

– 30 –

**Sources :** Florence Plourde  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports  
et ministre responsable de la région de l'Estrie  
Tél. : 418 643-6980

Luc Lefebvre, directeur de bureau  
Pour la députée de Labelle, Chantale Jeannotte  
Tél. : 819 430-6829

**Pour information :** Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports  
Sans frais : 1 866 341-5724